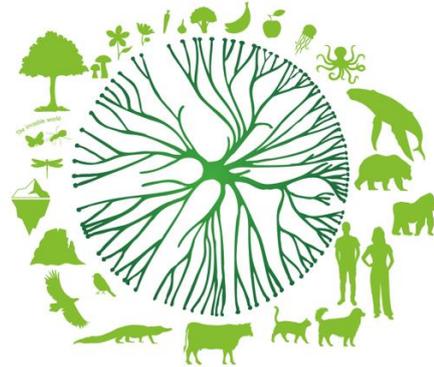




In support of and in partnership with the
United Nations Harmony with Nature
Programme



Code d'éthique

Consignes pour l'accompagnement et la garantie d'un environnement d'étude serein et respectueux pour tous.

I. Respect et bienveillance:

- Écoute active et respectueuse** : Chaque participant s'engage à écouter attentivement les autres sans interruption (sauf pour clarification brève) et à respecter les opinions divergentes.
- Parole équilibrée** : Encourager la participation de tous et veiller à ce que chacun ait l'opportunité de s'exprimer, en évitant de mobiliser la prise de parole.
- Langage bienveillant** : Utiliser un langage neutre et respectueux, évitant les stéréotypes et les formulations potentiellement offensantes.

II. Productivité et Efficacité :

- Ponctualité** : Arriver à l'heure pour respecter l'agenda et le temps de chacun.
- Préparation** : Venir préparé avec les informations nécessaires pour contribuer efficacement aux discussions.
- Focus et engagement** : Être pleinement présent et engagé pendant la réunion, en limitant les distractions (téléphone, emails non urgents).
- Clarté et concision** : S'exprimer clairement et de manière concise pour optimiser le temps de la réunion.
- Respect de l'agenda et des objectifs** : S'efforcer de rester dans le cadre de l'agenda et de travailler à l'atteinte des objectifs fixés.
- Gestion du temps de parole** : Être conscient de son temps de parole et le gérer de manière responsable.

III. Intégrité et éthique

- Gestion des conflits d'intérêts** : Déclarer tout potentiel conflit d'intérêts pertinent à la discussion.
- Prise de décision éthique** : Participer aux prises de décision de manière éthique et responsable.
- Travail libre et original** : présenter un contenu qui est le fruit de sa propre pensée, sans s'approprier les idées d'autrui.
- Engagement de non-plagiat** : Citer les sources utilisées, en respectant la propriété intellectuelle d'autrui.

IV. Contribution et Collaboration :

- Esprit de collaboration** : Favoriser un environnement de collaboration et d'entraide.
- Contribution constructive** : Apporter des idées et des suggestions constructives.
- Ouverture au feedback** : Être ouvert à recevoir et à donner du feedback de manière constructive.
- Recherche de solutions communes** : Travailler ensemble pour trouver des solutions mutuellement acceptables.

V. Sécurité et sérénité de l'environnement de travail collectif

- Sécurité de l'espace de dialogue** : Interdiction d'enregistrement des Assemblées de la Terre ou des ateliers sous quelque forme que ce soit (de type audio, vidéo, visuels, ...). Seules les restitutions solennelles feront l'objet d'un enregistrement public officiel.
- Encourager la reconnaissance et la valorisation de l'apport bénévole de chacun** : l'engagement dans les Assemblées de la Terre est motivé par une conscience citoyenne et mérite une appréciation positive constante.

